

Le Guide de l'adhérent



Un guide pour mieux connaître votre association et ses services.

Rejoindre - Comprendre - Participer

**Bienvenue au sein de l'Association des
Directeurs Immobiliers (ADI), votre réseau de
professionnels engagés.**

Une question ? posez la à : contact@adi-france.fr



Sommaire

Chère adhérente, Cher adhérent

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre adhésion à l'Association des Directeurs Immobiliers (ADI). Pour profiter pleinement de votre adhésion, voici quelques informations à connaître.

- 1. Faites vos premiers pas avec l'ADI**
- 2. Accédez à mon espace personnel**
- 3. Pourquoi me connecter ?**
- 4. La gouvernance de l'ADI**
- 5. Les missions de l'ADI : valoriser les directions immobilières**
- 6. Les événements**
- 7. Les commissions de travail**
- 8. Nos publications**
- 9. L'annuaire 100% digital**

Faites vos premiers pas avec l'ADI

UNE ÉQUIPE PERMANENTE À VOS CÔTÉS



Barbara Kiraly
Déléguée générale



Morgane Isella
Directrice de la communication



Tiffany Bouhour
Chargée de communication
digitale et événementielle

SESSION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque nouvel adhérent est invité à une session d'accueil des nouveaux arrivants, organisée une fois par trimestre, en visio conférence (lien teams). D'une durée de 30 minutes, cette session est animée par un membre de l'équipe permanente de l'association. C'est l'occasion de comprendre le fonctionnement de l'association, de poser vos questions. C'est un moment clé pour prendre vos repères et commencer à tisser des liens au sein de la communauté.



J'accède à mon espace personnel



AFIN DE RETROUVER TOUS LES SERVICES EN LIGNE, CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE SUR LE SITE DE L'ADI.

- Connectez-vous sur <https://www.adi-france.fr/>
- Cliquez sur l'onglet *connexion* (en haut à gauche de l'écran)
- La page ci-contre s'affiche
Votre identifiant est votre mail
Votre mot de passe est à personnaliser

Personnalisez votre mot de passe : 2 solutions

- Cliquez sur mot de passe oublié et recevez un lien sur votre boîte mail (celle indiquée à l'ADI lors du dépôt de votre candidature)
- Personnalisez votre mot de passe directement en cliquant sur le lien suivant <https://www.adi-france.fr/wp-login.php?action=lostpassword>

VOUS ÊTES PRÊTS ! CONNECTEZ-VOUS



En cas de problème : contact@adi-france.fr



Connexion

Recherche

L'ADI ▾ GROUPES DE TRAVAIL AGENDA ACTUALITÉS PRESSE ANNUAIRE BOUTIQUE

ASSOCIATION DES DIRECTEURS IMMOBILIERS

PLATEFORME D'ÉCHANGE ET DE RÉFLEXION DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER DES ENTREPRISES

DEVENIR ADHÉRENT DEVENIR PARTENAIRE

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

ADI

Bienvenue

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

☐ Se souvenir de moi

Se connecter

Mot de passe oublié ?

Politique de confidentialité



Pourquoi me connecter ?

Tous les membres de l'ADI
réunit au même endroit
pour continuer à réseauter

Annuaire des Directeurs Immobiliers Accueil et services Mon compte Déconnexion

Un espace dédié aux adhérents

Retrouvez ici toutes les ressources pour vous informer et vous impliquer dans la vie de l'association : guide de l'adhérent, commissions, publications, veille juridique et replays des événements.



Une question ? contact@adi-france.fr



Découvrez le fonctionnement de l'ADI, les temps forts à ne pas manquer, ainsi que les services qui vous sont proposés.

[GUIDE DE L'ADHÉRENT](#)



Retrouvez l'ensemble des membres de la gouvernance ainsi que les documents institutionnels de l'ADI.

[LA GOUVERNANCE](#)



Découvrez les thématiques abordées, les objectifs de chaque commission et comment vous y impliquer.

[LES COMMISSIONS](#)



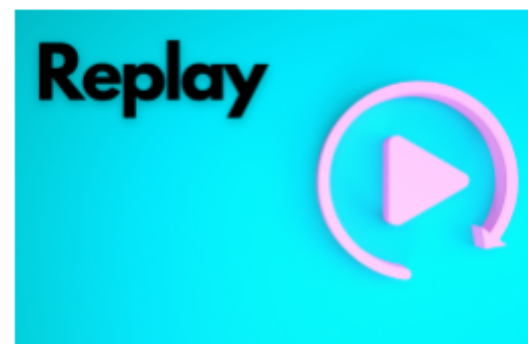
Retrouvez l'ensemble des publications de l'ADI et accédez librement à nos contenus réservés aux adhérents.

[LES PUBLICATIONS](#)



Consultez l'ensemble des veilles réglementaires hebdomadaires, réservées aux adhérents.

[LA VEILLE RÉGLEMENTAIRE](#)



Vous avez manqué un événement ? Vous pouvez en demander le replay directement par mail (petit déjeuner débat, webinaire...)

[DEMANDEZ UN REPLAY](#)



La gouvernance de l'ADI

Après la session d'onboarding, vous serez mis en relation avec un membre du Conseil d'administration. Ce « **tutorat** » vise à vous offrir un lien privilégié avec un administrateur de l'association, partageant des problématiques similaires aux vôtres.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le Conseil d'administration est composé de membres utilisateurs (2/3) et de membres associés (1/3). Il se renouvelle par tiers chaque année, le mandat d'un administrateur étant de trois ans. Six administrateurs sont élus par leurs pairs pour composer **le Bureau**, qui pilote l'association de manière plus opérationnelle. Il se réunit toutes les deux semaines, tandis que le Conseil d'administration se réunit une fois par trimestre.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une Assemblée générale est organisée une fois par an, au cours du premier semestre, afin de présenter le bilan d'activité et de soumettre des résolutions au vote des adhérents. C'est aussi l'occasion pour chaque adhérent de candidater au poste d'administrateur. Une communication est envoyée 6 semaines avant l'AG.



Les missions de l'ADI :

Valoriser les directions immobilières



L'ADI poursuit trois grandes missions. Elle les remplit en organisant des événements à visée informative, en animant des commissions de travail, et en portant les messages de ses adhérents auprès des parties prenantes.

FÉDÉRER	ACCOMPAGNER	INFLUENCER
L'ADI fait émerger une communauté autour de préoccupations partagées et d'une vision commune du rôle stratégique de l'immobilier dans l'entreprise. Au nom du collectif, elle valorise leurs compétences et défend l'émergence d'un métier socle dans l'organigramme d'une organisation.	L'ADI se fixe comme ligne directrice d'accompagner les directeurs immobiliers pour qu'ils puissent exercer de façon influente leur métier. Grâce à son programme d'études et de débats, elle offre aux directeurs immobiliers des clefs de compréhension, ainsi que des aides pratiques et méthodologiques.	L'ADI défend les intérêts immobiliers des entreprises et agit comme référent de la stratégie immobilière de l'ensemble des acteurs économiques.
50 rencontres thématiques / an	50 intervenants invités / an	2 publications éditées / an

Les événements

DES FORMATS POUR TOUS LES GOÛTS

Une programmation riche tout au long de l'année pour :

- Informer sur les enjeux majeurs du secteur, les innovations économiques et les évolutions réglementaires
- Permettre à chacun de réseauter, d'échanger et de confronter ses pratiques



 Événement	 Description	 Détails
ADI'Event (Janvier)	Cérémonie de vœux réservée aux adhérents	200 pers - Sur invitation
Rendez-vous annuel des Directeurs Immobiliers (Juin)	Soirée d'été en 3 temps : conférence prospective, remise des Trophées ADI, networking	300 pers - Sur invitation
Petit-déjeuner débat (4/an)	Conférence sur des sujets stratégiques du secteur	100 pers - Adhérents et public (sous condition)
Visite de projet (1/mois)	Découverte de projets immobiliers innovants	20 pers – Adhérents uniquement
Dîner des Directeurs Immobiliers (1/mois)	Un thème et un temps d'échanges confidentiel entre membres utilisateurs	30 pers - Adhérents membres utilisateurs uniquement
Webinaire (1/mois)	45 min de présentation + 15 min Q/R sur une thématique immobilière.	Adhérents uniquement
Masterclass (4/an)	Session de 90 min en présentiel sur une facette métier ou réglementation	20 pers. - Adhérents

LES SALONS

Pass offert aux membres utilisateurs premium

MIPIM

Mars – Cannes
Petit-déjeuner networking ADI

SIBCA

(Salon de l'Immobilier Bas Carbone)
Septembre – Paris
Conférence ADI

SIMI

Décembre – Paris
Conférence ADI
Stand de l'ADI sur place



Pour toute question : evenements@adi-france.fr

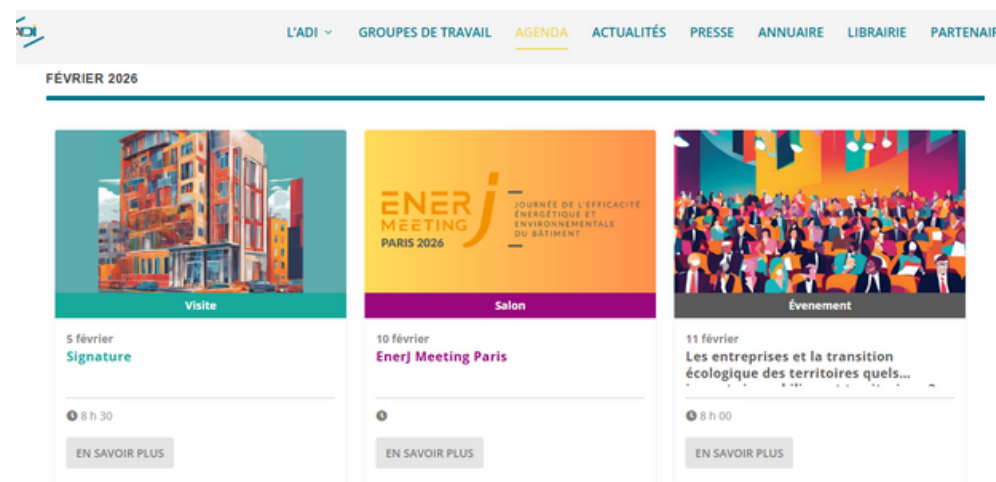




Comment être informés des événements ?

LE SITE INTERNET WWW.ADI-FRANCE.FR

Dans l'onglet « agenda », retrouvez l'ensemble des événements de l'année.



Comment s'inscrire aux événements ?

Via l'agenda du site internet sur le lien : <https://www.adi-france.fr/evenements/>

- Choisissez votre événement
- Cliquez sur le bouton « je m'inscris »
- Vous êtes redirigé vers notre plateforme « Attendize »
- Réservez votre billet selon votre formule d'adhésion
- Enregistrez vos informations personnelles
- Un mail de confirmation vous sera envoyé sous quelques jours.

LE FLASH AGENDA

Newsletter envoyée chaque jeudi à 18h sur votre boîte mail. Vous ne la recevez pas ?

- Vérifiez vos spams
- Contactez-nous à contact@adi-france.fr



Via le flash agenda

- Cliquez sur le bouton « je m'inscris »
- Vous êtes redirigé vers notre plateforme « Attendize »
- Réservez votre billet selon votre formule d'adhésion
- Enregistrez vos informations personnelles
- Un mail de confirmation vous sera envoyé sous quelques jours.

Vous êtes nouveaux et souhaitez rencontrer vos pairs lors d'un événement ? Précisez-le nous, nous vous mettrons en relation !



Les commissions de travail

L'ADI DISPOSE DE 6 COMMISSIONS DE TRAVAIL

- Digital
- Industrie
- Territoires
- Tertiaire
- Relations utilisateurs-investisseurs
- RSE
- Observatoire des métiers

Chaque commission est pilotée par un ou deux administrateurs. Elles sont ouvertes aux adhérents uniquement.

Composées de 10 à 20 personnes, ces commissions se réunissent en moyenne une fois par mois. Les réunions de travail visent à partager les bonnes pratiques, les faire évoluer si besoin, veiller sur l'actualité, et produire de la connaissance.

Vous pouvez **retrouver le descriptif de chaque commission** sur le lien suivant : <https://www.adi-france.fr/adi/gt/>



Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'une d'entre elles ou intégrer une commission, envoyez-nous un mail à : contact@adi-france.fr



Nos publications

L'ADI met à disposition, sur son site internet, une sélection d'ouvrages spécialement conçus pour répondre à diverses problématiques (Bureau, DEET, industrie...)

Vous pouvez retrouver tous ces ouvrages via le lien suivant :
<https://www.adi-france.fr/publications/>

Les ouvrages sont consultables gratuitement, en ligne, quand vous êtes connecté au site. Vous pouvez également décider de les acheter pour les recevoir au format PDF ou papier.



L'annuaire 100% digital

L'ANNUAIRE DES DIRECTEURS IMMOBILIERS EST UN OUTIL PROFESSIONNEL DE RÉFÉRENCE.

Il regroupe les adhérents de l'ADI : plus de 400 membres utilisateurs (directeurs, responsables immobiliers) et membres associés (investisseurs, promoteurs, architectes, banquiers, avocats, conseils en immobilier, etc.).

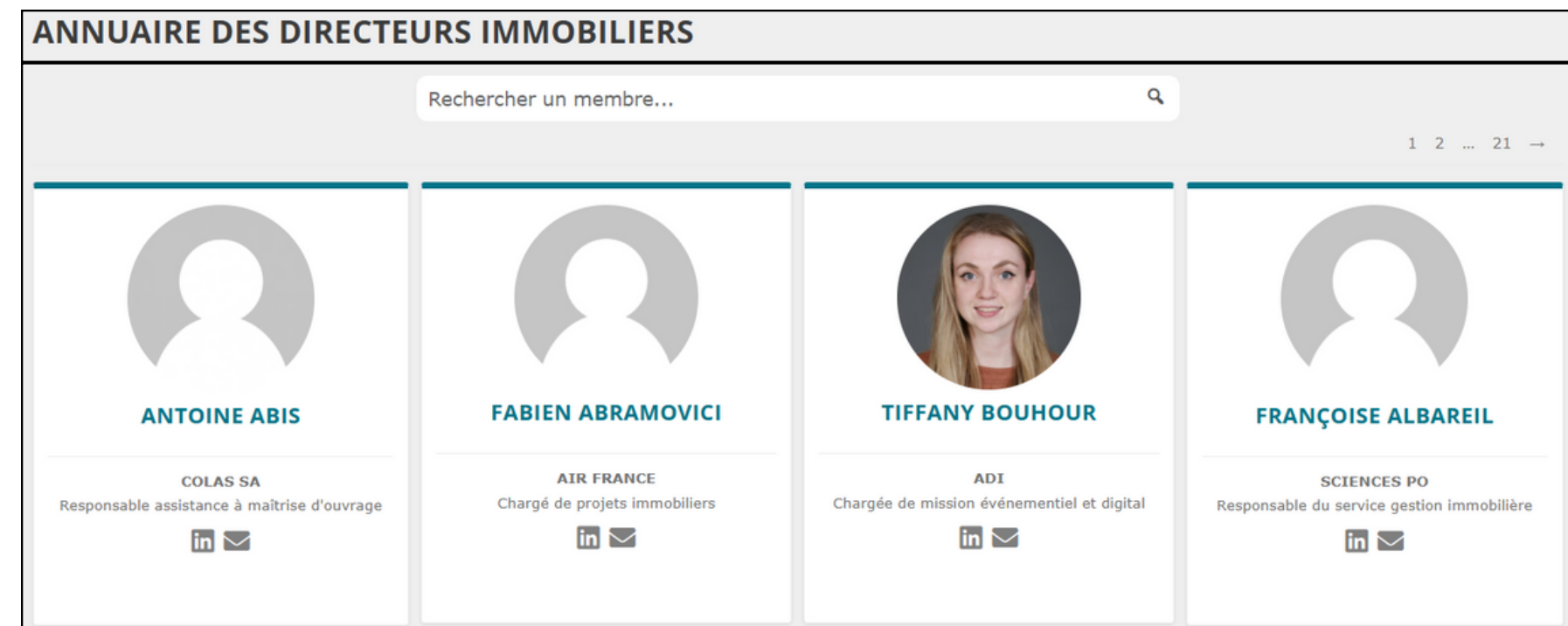
POUR Y ACCÉDER

- Sur le site de l'ADI, connectez-vous à votre espace personnel, rubrique annuaire

UNE FOIS CONNECTÉ, VOUS POUVEZ :

- Effectuer une recherche sur le nom, prénom ou l'entreprise de la personne que vous souhaitez contacter
- Consulter le profil des adhérents
- Prendre contact

Les informations diffusées sur l'annuaire ont été validées par chaque adhérent, lors de leur candidature à l'adhésion à l'ADI. Les profils sont mis à jour en temps réel.



Ce que je peux faire :

- Mettre à jour mon CV
- Ajouter une photo à mon profil